

## CAPEPS externe

### Construction des exemples

#### 10 exemples « incontournables » à construire en priorité :

- Exemple avec des **interactions sociales collaboratives au service des apprentissages de tous** (faire ensemble pour réussir ensemble et apprendre ensemble).
- Exemple de **construction d'un projet d'apprentissage individuel ou collectif** (au collège), ou de dispositif permettant aux lycéens d'**apprendre à s'entraîner de façon autonome**.
- Exemple d'**évaluation formatrice** permettant aux élèves à la fois d'apprendre et d'apprendre à apprendre. Ce dispositif peut être basé sur l'auto- et/ou la co-évaluation (co-repérage).
- Exemple d'**inscription des apprentissages dans la durée** (à l'échelle de la tâche, et/ou de la séquence, et/ou du parcours de formation).
- Exemple avec la **confrontation de l'activité de l'élève à une contrainte adaptée mais suffisante qui perturbe sa motricité habituelle** et le « pousse » à l'enrichir (obstacle ou problème à partir duquel l'apprenant modifie sa façon habituelle de faire, et donc apprend).
- Exemple montrant le **maillage entre les dimensions motrices, méthodologiques, et sociales des apprentissages** pour construire des compétences.
- Exemple d'**étayage** (stratégies d'aide et de guidage), à partir d'une observation rigoureuse de l'activité adaptative de l'élève, et **proposition d'une (ou plusieurs) intervention(s) pour l'aider à surmonter ses erreurs**.
- Exemple de « **réglage** » du curseur de la difficulté (ou de l'intensité) d'une tâche aux ressources de chaque élève, avec une **prise en compte de la diversité** (différenciation pédagogique).
- Exemple montrant les « ingrédients » d'un **climat motivationnel de maîtrise** favorisant la motivation et donc l'engagement et la persévérance de tous les élèves, et qui permet à chacun-e de construire des compétences.
- Exemple de **forme de pratique scolaire (FPS)** qui réussit à lier le ciblage (pour que les élèves réalisent de vrais « pas en avant »), le fond culturel de l'APSA (pour que les élèves réalisent une activité « authentique »), et qui sert de fil conducteur pendant la séquence (pour que les élèves s'engagent dans une activité de projet).

**CONSEIL** : varier les champs d'apprentissage et les APSA d'un exemple à l'autre. Il faut s'exercer à ne pas s'enfermer dans la même activité, car les rapports de jury exigent « *des exemples variés en termes d'APSA* ».

## 5 exemples importants à construire dans un second temps :

- Exemple qui explique **comment les apprentissages se poursuivent et se complètent à l'échelle du parcours de formation** (cohérence et continuité de l'enseignement pour répondre à une logique curriculaire).
- Exemple d'**usage du numérique** à des fins d'optimisation des apprentissages et de plus-value didactique.
- Exemple de conception et mise en œuvre d'une **approche interdisciplinaire** entre l'EPS et une ou plusieurs autres matières d'enseignement.
- Exemple expliquant comment **les émotions vécues dans la séance d'EPS sont un « moteur » envers les apprentissages**, voire un « tremplin » vers « un mode de vie actif et solidaire » (Programme des lycées, 2019).
- Exemple d'**évaluation par compétences** à l'échelle de la séquence d'enseignement qui aide les élèves à se situer dans leurs apprentissages, à se projeter, et à réguler leur projet de transformation.

**REMARQUE :** il est possible de « mailler » plusieurs thèmes présentés ci-dessus au service de la rédaction du même exemple.

- L'usage du numérique peut être intégré à la mise en projet des élèves et/ou à des interactions sociales collaboratives au service des apprentissages.
- L'articulation des dimensions motrices, méthodologiques et sociales des compétences peut être intégrée à l'évaluation par compétences et/ou à une forme de pratique scolaire.
- L'évaluation formatrice se prête très bien à l'illustration d'un climat motivationnel de maîtrise et/ou à la prise en compte de la diversité des élèves (différenciation), et/ou au maillage des compétences.
- Il est possible de montrer comment les apprentissages se poursuivent et se complètent à l'échelle du parcours de formation à partir d'un exemple qui montre une mise en projet des élèves au collège, pour aller vers le « savoir s'entraîner » aux lycées.
- etc.

**ATTENTION :** les exemples sont (pour partie) à construire à l'avance dans le cadre de la préparation du concours. Mais dans tous les cas ils doivent être adaptés à la nature très spécifique du sujet, notamment en « injectant » les concepts clés qui sont au centre du libellé.

## RAPPEL DE METHOLOGIE CONCERNANT LA REDACTION DES EXEMPLES

Chaque bloc argumentaire **est obligatoirement accompagné d'un exemple** dont le lien avec l'argument est clair. Cet exemple permet de « mettre en scène » les choix d'enseignement à un moment du parcours de formation des élèves d'un établissement spécifique (celui du contexte s'il est mentionné dans les annexes), dans une APSA précisée, si possible en indiquant la compétence travaillée ou l'attendu de fin de cycle ou l'attendu de fin de lycée.

L'exemple ne remplace par l'argumentation, il vient la compléter en montrant concrètement « comment » enseigner en précisant ce qui se passe dans la leçon. Une illustration efficace finit de convaincre le correcteur et

« donne à voir » les élèves en EPS qui interagissent entre eux et avec l'enseignant. Il est aussi possible de « zoomer » sur un ou plusieurs élève(s) de la classe en décrivant ce qu'ils font, de façon à rendre l'exemple encore plus explicite et concret. Les exemples s'appuient le cas échéant sur les éléments fournis par le contexte, surtout ceux qui sont pertinents pour répondre à la commande du sujet.

#### **Ce que dit le rapport de jury 2015**

Les exemples variés en termes d'APSA, couvrant tout le cursus de formation (collège au lycée), prenant en compte des publics différents dont ceux à besoins à éducatifs particuliers ont été appréciés à partir du moment où ils étaient clairs, cohérents, suffisamment détaillés, réalistes, justifiés, et dont l'argumentation était de façon explicite en lien avec le libellé du sujet.

#### **Ce que dit le rapport de jury 2019**

L'illustration est une étape essentielle qui ne peut être négligée dans une épreuve professionnelle contribuant à rendre le propos intelligible dans une démarche d'explicitation sans pour autant remplacer ni se substituer à l'argumentaire dont elle n'est qu'une composante.

Les illustrations doivent permettre de « montrer » les élèves qui apprennent et l'enseignant qui enseigne, le correcteur doit « voir » ce qu'ils font pendant la leçon d'EPS. Dans certains exemples, il est possible de décrire les conduites typiques des élèves pour être encore plus précis.

#### **Ce que dit le rapport de jury 2015**

Il est donc recommandé de préparer des illustrations professionnelles concrètes et diversifiées dans lesquelles le correcteur voit l'enseignant et ses élèves agir et interagir dans un contexte particulier au regard d'une acquisition visée.

La description des caractéristiques et des conduites typiques des élèves dans un contexte singulier et effectif (...) permet de rendre crédibles les choix de contenus.

#### **Ce que dit le rapport de jury 2017**

Le jury renouvelle le constat d'une grande hétérogénéité à plusieurs niveaux : faisabilité et pertinence des exemples ; énonciation des compétences en jeu ; qualité des exemples (dialectique théorie-pratique) ; diversité des publics et des contextes ; prise en compte de la temporalité, etc. Ces variations sont autant d'éléments de classement des copies à l'intérieur d'un niveau de production.

Attention également aux descriptions simplistes ou caricaturales qui s'appliquent parfois aux portraits des élèves, notamment en lycée professionnel (par exemple élèves qui seraient systématiquement des « rebelles » en situation de décrochage scolaire).

#### **Ce que dit le rapport de jury 2015**

Dans quelques copies, le jury déplore la caricature exagérée voire extrême de certains profils d'élèves se manifestant dans de rares cas par des propos irrecevables de nature sexiste, dévalorisante ou discriminante (par exemple pour les élèves de LP).

Les illustrations s'appuient prioritairement sur les éléments du contexte tels s'ils sont précisés en annexe du sujet. Mais il est également possible de « déborder » ce cadre spécifique en évoquant par exemple le lycée lorsque le contexte est un collège (ou l'inverse). Cette façon de ne pas rester enfermer dans le contexte se retrouve dans les bonnes copies, qui sont capable d'inscrire les transformations le long d'une temporalité longue (le parcours de formation).

### **Ce que dit le rapport de jury 2017**

Au-delà de mises en œuvre prenant appui sur les données locales fournies en annexe, d'autres exemples variés en termes d'APSA, couvrant tout le cursus de formation (collège au lycée), prenant en compte des publics différents et notamment ceux à besoins éducatifs particuliers ont été appréciés à partir du moment où ils étaient clairs, cohérents, en lien avec le libellé du sujet et suffisamment détaillés et réalistes.

La dimension professionnelle (posture, contenus, gestion de classe) doit être visible et crédible dans les choix des illustrations.

Les exemples ne doivent pas se « cantonner » à l'échelle de la situation d'apprentissage : le jury apprécie que les candidats précisent aussi les choix et les interventions au niveau de la séquence, du cycle, de l'année, du parcours de formation (prise en compte d'une temporalité longue).

### **Ce que dit le rapport de jury 2014**

La plupart des candidats n'évoquent jamais la programmation des APSA et ne proposent que des illustrations censées garantir l'acquisition d'une compétence sans référence aucune au parcours de formation.

En général les exemples poursuivent la démonstration de l'argument. Mais il est possible aussi de commencer son bloc argumentaire par une illustration pour venir la commenter ensuite en faisant le lien avec la commande du sujet. Ou même (ce qui est sans doute plus difficile) d'intégrer la rédaction de l'exemple avec l'argumentation : ici le traitement du sujet se fait « en même temps » que la description concrète de ce que font les élèves et l'enseignant.

Peut-être encore davantage que les autres Président du jury, André Canvel est sensible au fait que l'enseignant d'EPS est d'abord un enseignant au sein d'un établissement (référentiel métier). Le jury apprécie de plus en plus que les propositions ne se cantonnent pas au strict domaine de l'EPS. Le candidat peut étendre les domaines d'intervention au-delà de sa discipline (notamment pour le collège grâce à des liens explicites avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture et/ou grâce à des propositions concrètes d'EPI et/ou de collaboration au sein de la communauté éducative dans le cadre des CESC). Le concours a d'abord pour vocation de promouvoir un enseignant avant de promouvoir un spécialiste de l'enseignement des APSA.

Rappel de l'un des axes du programme du CAPEPS : « Coordonner l'activité de la discipline EPS avec l'organisation du fonctionnement d'un établissement scolaire du second degré et coopérer avec l'ensemble des membres de la communauté éducative afin de mieux répondre aux enjeux éducatifs de l'école, condition d'un parcours de formation pour l'élève équilibrée et équitable ».